

## L'Eveil de la Haute-Loire

### LE PUY-EN-VELAY - SOCIAL - INSTITUTIONS - VIE ASSOCIATIVE

Publié le 06/12/2016



Le site Emmaüs de « La Pépinière » abrite la recyclerie où arrivent les matériels informatiques. © Cédric Dedieu

Le président du Conseil départemental, Jean-Pierre Marcon, et la présidente d'Emmaüs 43, Laurence Perrazi, ont signé lundi dernier un double accord.

En lien avec la politique départementale en matière de développement durable, le Département s'est rapproché de l'association Emmaüs 43 qui intègre une filière autorisée et qui est désormais en mesure de collecter des déchets électriques et électroniques, dans le but de favoriser une activité locale d'insertion et d'économies pour le Département.

**17 écrans, 6 fax, 27 imprimantes, 70 unités centrales, 21 ordinateurs portables**

Emmaüs peut reconditionner les matériels s'ils sont encore en état de marche, les démonter pour récupérer les composants et les revendre.

Emmaüs 43 vient collecter sur place et à titre gracieux les déchets du Département, après la prise d'un rendez-vous.

Une première collecte a eu lieu le 6 septembre, au cours de laquelle ont été récupérés 17 écrans d'ordinateurs, 6 fax, 27 imprimantes, 70 unités centrales, 21 ordinateurs portables et un vidéo projecteur.

Une deuxième collecte vient d'avoir lieu (le 25 novembre) pour 17 écrans, 6 fax, 15 imprimantes, 43 unités centrales et 7 ordinateurs portables.

Ce partenariat Département\Emmaüs repose sur une convention de cession de matériels informatiques et téléphoniques qui définit toutes les modalités de récupération et de gestion des matériels concernés.

Ce document précise que le Département de la Haute-Loire reversera ledit matériel réformé à Emmaüs 43 et n'en attendra aucune contrepartie.

Il est également notifié que l'ensemble du matériel informatique sera neutralisé avant d'être récupéré par Emmaüs. Toutes les données seront donc détruites.

À l'occasion d'une visite permettant de découvrir les différentes activités d'Emmaüs en Haute-Loire, le président du Conseil départemental, Jean-Pierre Marcon, s'est engagé à aller encore plus loin en matière d'insertion des personnes en difficulté.

Aussi, une seconde convention a été signée avec Laurence Perrazi, la présidente d'Emmaüs 43.

De nouvelles coopérations sont ainsi établies. Dans le cadre de ses activités tant de recyclerie que de gestion de déchetteries, l'association Emmaüs 43 s'engage à recruter des personnes bénéficiaires du RSA, dans le cadre de contrats aidés (CUI), dans la limite de 15 contrats par an.

## **Une aide financière de 3.000 €**

Le Département apporte en 2016 une aide financière de 3.000 € à Emmaüs Le Puy, pour le démarrage du projet de recyclerie attaché à la gestion des déchetteries et cela, au titre de l'intérêt environnemental, économique et social que représente ce projet.

Afin de faciliter l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi et notamment d'accompagner leurs premiers pas, les premières heures vers l'emploi, le Département s'engage à mettre en place un groupe de travail avec les partenaires institutionnels, afin de trouver des solutions facilitant ces premiers pas.

Ce projet est porté par la Maia du Département, qui sera l'interlocuteur de l'association Emmaüs, pour construire des projets adaptés à la personne et en cohérence avec les possibilités d'accueil de l'association.

**Cédric Dedieu**